

Sous M. Fyard eurent lieu divers établissements qui prouvent son zèle pour la chose publique. Dès 1805, fut instituée une chambre consultative de manufactures, dont les attributions sont d'éclairer le gouvernement sur les intérêts industriels de la localité. D'autre part, on ouvrit des écoles primaires dirigées par des Frères de l'Ecole Chrétienne, pour l'instruction de la classe ouvrière, ensuite des écoles secondaires pour les enfants dont les études ont été déjà ébauchées, une classe gratuite de dessin, dont le professeur est salarié par la ville, enfin, un collège communal dont l'autorisation a lieu par décret du 23 mai 1806. C'est à cet administrateur que l'on doit aussi la construction d'égoûts dans plusieurs des nouvelles rues. Saint-Etienne est peut-être la seule grande cité en France qui possède un réseau complet d'égoûts dans toutes ses rues (1).

M. Gabriel Fyard décéda au Cluzel, maison de campagne près de Saint-Etienne, le 25 février 1807. Le Conseil muni-

bienfaiteur des hospices,	26 <sup>e</sup>	Roanne, curé des deux paroisses, en 1756,	31 <sup>e</sup>
1708. Laurent Boyer, ancien curé de Montbrison,	27 <sup>e</sup>	1762. Pierre-Raphaël Sournier-Dulac, curé des deux paroisses, en 1763,	32 <sup>e</sup>
1729. Veuillard de St-Nizier,	28 <sup>e</sup>	1803. Cholleton,	33 <sup>e</sup>
1752. Pierre Thevenet de Lyon,	29 <sup>e</sup>	1805. Piron,	34 <sup>e</sup>
1758. Jean Ducros de Castres,	30 <sup>e</sup>	1824. Desheures,	35 <sup>e</sup>
1754. Jacques Turges de		1855. Froget,	36 <sup>e</sup>

(1) Les anciennes rues aboutissant au Furens versaient leurs eaux dans un égout public dont l'origine remonte à une époque reculée ; il est reconnu par des anciens titres que jadis, lorsqu'un propriétaire voulait prendre issue dans un conduit commun, il était obligé d'en demander la permission au seigneur qui l'accordait moyennant un écu et à condition que les frais seraient à la charge du demandeur : l'entretien général était supporté par tous les intéressés.